

Imaginaires nationaux et post-nationaux du lieu

Bernard Debarbieux

A paraître dans la revue *Communications*, Editions du Seuil, 87, 2010, pp 27-42

Dans les années 1980 et 1990, on a beaucoup écrit sur les constructions stato-nationales et les lieux de leur emblématisation (Atkinson and Cosgrove, 2004 ; Schama, 1995 ; Walter, 2004 ; Nora, 1984-1992 ; Monnet, 1993 ; Osborne, 2001 ; Anderson, 1983 ; Zelinsky, 1988). Ces écrits participaient d'un effort collectif de déconstruction d'entités naturalisées de la vie sociale – l'Etat, la nation, le territoire, etc. Mais l'attrait pour ce type d'objet et de posture – l'emblématisation de la nation dans son territoire – s'explique peut-être aussi par une certaine obsolescence : on a jamais tant parlé de la nation qu'elle est dite menacée par la mondialisation, et d'identité nationale qu'on la dit concurrencée par quantité d'autres affiliations. J'ai personnellement contribué à cette floraison d'analyses en proposant de voir dans les lieux emblématiques de la nation des figures de rhétoriques (Debarbieux, 1995 et 1996).

Depuis lors, on a vu se multiplier les thèses sur la montée en puissance d'autres niveaux de structuration géographique et de territorialité, avec la mondialisation, la décentralisation, la régionalisation, le réveil des localismes, etc., et de formes d'identités collectives émergentes, transnationales notamment, largement détachées des formes d'organisation des sociétés nationales. Nations, Etats-nations et territoires nationaux subsistent certes, beaucoup mieux qu'on ne le dit parfois. Mais le primat qu'ils exerçaient dans leur domaine respectif n'est plus aussi exclusif. C'est dans ce sens que nous parlerons de constructions post-nationales ici ; non pour dire qu'elles attestent de la disparition de l'Etat-Nation ni même l'annoncent en tant que tel. Le post-national désigne plus modestement cette inflexion qui marque la fin du modèle monopolistique de l'Etat-Nation dans les domaines politique, social et géographique.

Dans ces conditions, que peut-on dire aujourd'hui des liens sémantiques et symboliques qui sont tissés entre quelques lieux remarquables et les entités spatiales post-nationales qui leur donnent leur raison d'être ou une nouvelle raison d'être ? Le processus d'emblématisation des lieux que l'on a connu avec le moment national est-il encore d'actualité ? Ou bien les lieux d'un monde post-national se construisent-ils autrement ? Voici les questions auxquelles cet article s'efforcera de répondre. Pour ce faire, il commencera par rappeler la nature des lieux emblématiques de la nation, et les modalités de l'emblématisation et de la symbolisation qui les font être ce qu'ils sont.

1. Retour sur la rhétorique des lieux de la nation

Les lieux auxquels étaient consacrés mes articles d'il y a 15 ans, parmi beaucoup d'autres, sont des lieux institués au nom de collectifs qui les débordent considérablement – ici des nations – et conçus en vertu d'une double relation rhétorique : ils sont souvent en relation métaphorique avec ces nations, leur apparence nous disant quelque chose de la façon que ces nations ont de se penser en tant que telles ; ils sont aussi en relation métonymique avec les territoires nationaux correspondants, chacun de ces lieux ayant capacité à évoquer le territoire national dans son entier. De ce fait ils sont emblématiques, capables de représenter de façon conventionnelle le territoire et la nation correspondants. Il s'agit par exemple du Panthéon pour la France, de la Grand Place de Bruxelles pour la Belgique, le Fujiyama pour le Japon, le Mall de Washington ou la Statue de la Liberté, à New York, pour les Etats-Unis d'Amérique. A condition bien sûr que ces lieux et leurs images soient mobilisés dans des contextes où leur fonction emblématique opère encore, et ne soit pas usée jusqu'à la corde par les stéréotypes. Pour ces lieux très spécifiques, uniques, dont l'unicité est un attribut nécessaire, nous avons proposé de parler de « lieux de condensation ».

Un autre type de lieu emblématique que l'on proposait de dire « génériques » : le village groupé de France, la *main street* des grandes plaines états-uniennes, les digues de Hollande, etc. A la différence des lieux de condensation, ces lieux génériques ne sont que les occurrences interchangeables d'une forme devenue modèle. Mais comme eux, ils signifient en vertu d'une double relation métaphorique : ils incarnent l'idée du territoire national et évoquent un être ensemble social (la communauté pour le village français, la lutte coordonnée contre les éléments naturels pour les digues hollandaises, etc.) supposé être constitutif de l'esprit national.

Toutefois, dans de nombreuses situations, ces lieux ne sont pas seulement emblématiques ; ils ne fonctionnent pas seulement comme des conventions sociales. Ils sont aussi symboliques au sens fort du terme, c'est-à-dire capable de susciter des affects, d'activer l'imagination de leurs occupants. C'est ce qui fait dire à certains que de tels lieux, par leur charge sémantique et les croyances partagées de leurs visiteurs, sont susceptibles d'engendrer « *a sense of fellowship on a shared experience* » (Jackson, 1994). C'est ce qui fait dire aussi à certains que la pratique de ce type de lieu peut relever de l'expérience religieuse : « *Washington gives the opportunity to gaze upon the sacred places and objects of americanism, to join in a kind of nationalistic communion* » (Zelinsky, 1988). Dans certaines circonstances donc, des lieux de condensation nationale peuvent être à la fois emblématiques, dans la mesure où leur représentation est conventionnellement associée à des collectifs et des territoires englobants, et symboliques, symboliques dans la mesure où, débordant le cadre de la représentation, ils sont capables de susciter des affects chez ceux qui les pratiquent. Nous parlerons dans ce cas de lieux emblématiques/symboliques pour bien garder à l'esprit cette dualité fondamentale.

La célébration du commun de la nation

La nation à laquelle réfère le lieu emblématique/symbolique est conçue comme un collectif doté de biens ou de valeurs communes. La Statue de la Liberté matérialise dans l'imaginaire national des Etats-Unis la première des valeurs qui ont décidé d'anciens colons à se construire un projet commun. De grandes places publiques comme la Concorde à Paris ou le Zocalo à Mexico ont une qualité comparable : elles sont les lieux de démonstrations collectives par lesquelles des milliers d'individus refondent rituellement le collectif national. Les particularismes des individus et des groupes qui le composent sont dissous dans un seul et même ensemble défini selon leurs caractères supposés communs. Ou alors quand ces lieux fonctionnent comme espaces publics et lieux de débats, à la faveur de manifestations partisans par exemple, les particularismes qui s'expriment sont mis en scène sur un modèle national ; tel groupe, comme les minorités indiennes à l'issue de la grande marche de 2001 sur Mexico, investit le lieu de condensation pour afficher son souci d'appartenance pleine et entière à la communauté politique nationale. Ce primat du commun vaut même quand des individualités sont promues en tant que telle dans le lieu de condensation ; ainsi le Panthéon célèbre les « grands hommes de la nation » française qualifiés de tels pour leurs qualités propres, mais aussi pour leur capacité à incarner des valeurs communes et une certaine idée de la cohésion nationale. L'éviction de Marat, une fois perçu comme responsable de la Terreur, constitue une illustration a contrario de ce principe. De même les National Portrait Galleries à Londres et à Washington, tout en accueillant davantage de citoyens, mais sous la seule forme du tableau cette fois, mettent chacun au service de l'idée que la nation est une. Même Ellis Island, musée créé dans les années 1990 dans la baie de New York pour honorer l'immigration, bien qu'il mette en scène la diversité des nationalités et des parcours des nouveau arrivants, décennie après décennie, peut fonctionner comme lieu de condensation car il en appelle à l'idée que tout citoyen états-unien, ou presque, est issu d'immigrants à quelques générations seulement.

Le lieu au croisement des spatialités et des temporalités

En poussant l'analyse de la production du sens en ces lieux plus loin encore, on constate qu'ils fonctionnent selon une triple spatialité et une triple territorialité.

Les spatialités tout d'abord : Le lieu emblématique, parce qu'il est métonymique, combine sa spatialité propre et celle du territoire dont il est l'emblème; ainsi le plan de Washington, avec ses 13 avenues initiales portant le nom des 13 colonies alliées dans la guerre d'indépendance contre l'Angleterre, repose sur la combinaison de deux spatialités, celle de la ville nouvellement fondée d'une part, et celle de l'Union des colonies devenues indépendantes dont la ville devient la capitale (Zelinsky, 1988). Ainsi l'exposition nationale (suisse) de 1896 fait-elle ériger en bordure de Genève un « village suisse » composé de quelques dizaines de maisons empruntées aux différents cantons de la Confédération, maisons agencées selon un plan harmonieux qui se veut une métaphore de l'harmonie sociale de cette petite nation (Berthoud et al., 1991).

A ces deux spatialités combinées qui conditionnent la valeur emblématique et métonymique de ces lieux s'ajoute une spatialité propre à l'expérience des visiteurs, celle qui met à portée des sens les composantes de chacun des lieux. La visite de Washington par d'innombrables familles états-uniennes et autres groupes scolaires s'organise souvent selon des parcours très ritualisés, le noyau de la pratique consistant à parcourir le Mall entre le Congrès, la Maison Blanche et le Mémorial Lincoln. Cette normativité des pratiques et des expériences symboliques invite elle aussi à faire un parallèle avec les rituels religieux. A ces trois spatialités, il conviendrait sans doute d'en ajouter une quatrième, la spatialité médiatique, les media permettant de diffuser des images d'un lieu et d'en faire l'expérience à distance. Certes quand il s'agit d'images stéréotypées comme la plupart de celles que l'on diffuse de la Tour Eiffel ou du Fujiyama, on peine à imaginer qu'elles puissent être l'objet d'expériences émotionnelles. Mais dans certains cas, il semble difficile de nier que de telles expériences ont lieu. L'émotion suscitée chez de nombreux citoyens états-uniens par la diffusion des images de l'effondrement des tours du World Trade Center en 2001 rend compte du caractère dramatique de l'événement certes, mais aussi de la nature emblématique des immeubles affectés.

Les temporalités ensuite. Elles aussi au nombre de trois : celle de la pratique et de l'expérience du lieu d'abord ; celle, largement imaginaire ou mythifiée, de ce à quoi réfère le lieu – la nation ou le territoire ; et celle du lieu lui-même qui, en tant que lieu emblématique, a sa propre histoire. C'est l'analyse de la combinaison des deux dernières de ces temporalités qui a donné toute sa raison d'être au concept de « lieu de mémoire » (Nora, 1984-1992). Comme pour la spatialité, il pourrait être utile aussi de spécifier une temporalité médiatique, celle répétitive et obsessionnelle qui a fait diffuser en boucle et en quasi-continu, puis à l'occasion des anniversaires qui ont suivi, les images des tours new-yorkaises en feu, ou bien celle quasi-rituelle avec laquelle il est rendu compte de la floraison des cerisiers du Mall de Washington qui marque année après année le début de la saison touristique.

Trois spatialités plus une, et trois temporalités plus une. C'est dans leur combinaison et leur simultanéité que la valeur emblématique des lieux et la valeur symbolique de leur expérience trouvent les racines de leur efficacité.

2. Des lieux de condensation dans un monde post-national ?

Maintenant que les caractéristiques des lieux de condensation de la nation ont été rappelées, revenons à la question posée : que peut-on dire aujourd'hui des liens sémantiques et symboliques qui sont tissés entre quelques lieux remarquables et les entités spatiales post-nationales qui leur donnent leur raison d'être ou une nouvelle raison d'être ? Je propose de travailler cette question à l'aide des éléments d'analyse posés dans la première partie de ce texte : si lieux emblématiques/symboliques d'un monde post-national il y a, est-ce parce que des lieux présentent les caractères sémantiques, spatiaux et temporels, identifiés pour les lieux de la nation, tout en

référant à autre chose que des nations et des territoires nationaux ? Ou bien présentent-ils des caractéristiques autres ?

Autonomies régionales

Un premier cas de figure apparaît être le plus simple au premier abord. Le puissant mouvement de décentralisation et d'autonomisation qui travaille de l'intérieur la plupart des Etats, des sociétés et des territoires nationaux a conduit à la multiplication des entités de niveau inférieur à celui de la nation. Dans de très nombreux cas, notamment quand la revendication autonomiste est puissante, ce mouvement a conduit à la désignation ou à l'édification de lieux que l'on veut emblématiques de ces entités émergentes.

La Catalogne, notamment avec le Museu d'Historia de Catalunya, constitue une bonne illustration de cette tentation : cette institution, véritable musée d'histoire nationale, est aussi réussie sur le plan muséographique que fidèle au type de récit que des musées de fonction similaire ont cherché à diffuser à propos des nations au 19^e siècle. L'Ecosse a procédé de même avec le Parlement, édifice et fonction dont elle est désormais dotée au centre d'Edimbourg. A quelques centaines de mètres de l'édifice, trônant dans le Regent Road Park, une sculpture « Stones of Scotland », créée en 2002 sur commande publique par un artiste écossais, George Wyllie, est composée de 32 pierres - granites, gneiss, schistes, grès, etc. - prélevées dans chacun des comtés écossais. Ces pierres, disposées en cercle au milieu duquel trône un pin d'Ecosse, sont toutes étiquetées avec l'indication de leur provenance. Sur le côté du monument, un extrait d'un poème de Hugh McDairmid suggère au visiteur la nature de l'expérience qu'il est supposé éprouver :

*So I have gathered unto myself
All the loose ends of Scotland
And by naming them and accepting them
Loving them and identifying myself with them.*

On reconnaît aisément les formes de spatialité et de temporalités analysées plus haut dans ce texte : spatialités du référent (l'Ecosse), du lieu propre (un parc à portée du Parlement national) et du monument lui-même (le cercle et son centre) ; temporalités du monument (celle de sa création et celle des matériaux utilisés, évocateurs de la longue histoire de la nature), de la nation écossaise (couplée à celle de son soubassement naturel) et de l'expérience du lieu.

Certes, il s'agit là d'un cas extrême et ce pour plusieurs raisons. La rhétorique de l'œuvre est très classique, conforme aux conventions de l'imaginaire national. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'attire pas les visiteurs autant que le Parlement tout proche¹. Par ailleurs, les régionalismes et les autonomies qui agitent l'Europe d'aujourd'hui ne conduisent pas nécessairement à l'édification de tels lieux emblématiques ; les régions françaises par exemple, progressivement dotées de compétences significatives, ont généralement délaissé ce mode de territorialisation pour lui préférer celui de la communication institutionnelle. Par ailleurs, quand les régions et les autonomies adoptent une rhétorique du lieu, elles adoptent parfois des alternatives radicales au modèle stato-national classique ; on en verra quelques illustrations plus loin.

¹ D'ailleurs, l'artiste ironise à ce sujet en suggérant que le temps, encore lui, œuvre pour lui : « Everyone just ignores it (...) but its day will come. The stones are very quiet and I'm not unduly concerned » (cité sur <http://www.sundayherald.com/arts/arts/display.var.1362883.0.0.php>, consulté le 10 janvier 2009)

L'affirmation des grandes villes par leurs lieux

Ce même mouvement de décentralisation et d'affirmation des autorités politiques subnationales a également joué en faveur des grandes villes. Il a suscité, à cette échelle aussi, l'édification d'une nouvelle génération de lieux emblématiques, ou plus souvent encore, une resémantisation de lieux préexistants. Dès lors, le travail des municipalités sur le lieu emblématique relevait souvent d'une logique de projet urbain, alliant transformation urbanistique et communication institutionnelle.

Dans une recherche déjà ancienne, on a montré qu'il en était ainsi depuis des décennies pour le Mont Royal à Montréal (Debarbieux et Marois, 1997 ; Debarbieux et Perraton, 1998). C'est au pied de cette forme de relief, massive mais peu élevée, qu'a été fondée la ville au début du 17^e siècle. Foyer de peuplement pour les Amérindiens de la région, le Mont-Royal a longtemps été perçu comme une proximité étrange et hostile, à peine pacifié par l'installation d'une mission à son pied. Au 19^e siècle, il est incorporé à la ville en pleine expansion ; il est d'abord investi par la bourgeoisie anglophone qui s'y adonne aux plaisirs de la promenade l'été et de la raquette à neige l'hiver, puis qui installe ses plus belles demeures sur ses flancs exposés au sud. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, sa partie centrale est aménagée en cimetières paysagers, aussitôt convertis en lieux de promenade populaires, et un parc urbain d'une grande qualité esthétique y est dessiné au sommet. C'est alors que l'endroit devient progressivement le lieu emblématique de la ville au point qu'il commence à figurer sur les supports de communication de la ville et des principales institutions, comme certaines universités, et le lieu de festivités publiques. Dans le contexte montréalais, cet investissement institutionnel a pris une couleur particulière puisque les élus, majoritairement francophones dès le début du 20^e siècle, cherchaient aussi dans cette opération à remettre la main sur un lieu massivement investi par l'élite anglophone. C'est pour cette raison qu'au milieu du 20^e siècle, le lieu sert aussi d'assise à l'expression de revendications politiques de la part de la communauté francophone. Mais dans les dernières décennies du siècle, une fois les conflits communautaires pacifiés, au moins à cette échelle, le statut emblématique du Mont-Royal se voit conforter de plusieurs manières : par la fréquentation croissante par les populations dites allophones (ni-francophones, ni anglophones) qui y rejoignent les autres faisant de l'endroit le lieu par excellence de l'expression de la diversité des populations montréalaises ; par la promotion du site au titre du patrimoine, avec l'adoption de mesures visant à la conservation de ses qualités paysagères et architecturales ; et par une réflexion urbanistique sur sa mise en valeur paysagère depuis quantité d'endroits, parfois très éloignés, de la ville. Par conséquent, si le Mont Royal fait depuis longtemps l'objet d'attentions soutenues de la part des populations et de la municipalité montréalaise, le souci de l'ériger en lieu emblématique de la ville, après qu'il ait été mis au service de l'idée de nature et de la nation canadienne, est désormais manifeste.

On trouve dans la littérature académique des illustrations comparables. Toutes attestent de cette préoccupation croissante des villes pour la fabrique de lieux emblématiques. Mais, dans de nombreux cas, les motivations et les modalités de cette fabrique diffèrent sensiblement, en forme ou en intensité, de celles qui ont prévalu pour les lieux de la nation. Certes, les motivations politiques apparaissent souvent proches ; toutes choses égales par ailleurs, il s'agit dans le deux cas d'œuvrer à la constitution d'un corps social unifié par des représentations communes, condition même de légitimité des institutions politiques. Par contre, de toutes les temporalités combinées dans le lieu de condensation, la temporalité de l'événement a pris une importance particulière à l'échelle urbaine. Quantité de grandes villes ont multiplié les rassemblements festifs ces dernières années, avec un succès certain, souvent dans les lieux les plus emblématiques de chacune (di Meo, 2001).

Mais plus encore, la nouveauté dans les démarches adoptées par les grandes villes réside dans la motivation économique qui les guide. En effet, les rassemblements dont il vient d'être question s'adressent autant aux citoyens, et à leur appétence pour les émotions collectives, qu'aux touristes. Par ailleurs, on assiste depuis quelque temps déjà à une forte émulation entre villes pour se doter de lieux et de bâtiments (stades, gratte-ciels, centres commerciaux, équipements culturels, etc.)

capables de faire image, de contribuer à la notoriété de chacune, et de promouvoir une activité économique associée. Fonctionnalisés, parfois de gestion privée, presque toujours d'accès régulé, ces lieux-images tendent à se substituer aux lieux de condensation.

Lieux de la mondialisation et de la mondialité

Il nous reste à voir - et c'est là le principal objet de cette seconde partie – en quoi les phénomènes somme toute divers que l'on regroupe sous le mot de mondialisation interviennent dans la fabrique des lieux emblématiques/symboliques. A vrai dire, puisque ce texte s'intéresse essentiellement aux collectifs sociaux et aux institutions qui contribuent à l'édification et qui font vivre de tels lieux, ce sont principalement les modalités de la mondialisation politique et culturelle qui nous intéresseront ; toutefois on rappellera qu'à cette échelle comme à l'échelle urbaine, notamment quand elles sont couplées aux autres, les dimensions économiques de la mondialisation ont leur importance.

Dans quelle mesure la mondialité – entendue ici comme la conscience ou le souci de l'unité sociale et politique de l'humanité, à l'échelle de la planète donc – a-t-elle contribué à l'édification de lieux emblématiques spécifiques ? On pourrait répondre que le phénomène est ancien, aussi ancien que sont les musées ethnographiques et des civilisations, les expositions universelles, voire même les grandes manifestations sportives. On pourrait même reconnaître dans les uns et dans les autres, plusieurs des caractéristiques des lieux emblématiques de la nation, notamment le couplage des spatialités du lieu et du monde auquel il réfère, parfois même sur le mode de la miniature. Toutefois, on remarquera que la liste qui précède contient plus d'événements (Jeux Olympiques, Expositions, etc.) que des lieux pérennes, et que les uns et les autres mettent en scène la diversité, voire la mise en concurrence, des peuples et des nations les pavillons nationaux dans une exposition universelle par exemple) plutôt que leur contribution à l'humanité prise comme un tout, sur un mode impérial ou international plutôt que cosmopolitique pour le dire autrement.

Les lieux emblématiques d'une mondialisation cosmopolitique restent à identifier. Les sièges des organisations intergouvernementales ne jouent pas ce rôle, ni à New York, ni à Genève, certes par déficit d'image, mais aussi et surtout parce ces organisations ne sont pas plus cosmopolitiques que les expositions universelles. Les grandes conférences internationales, surtout quand elles s'ouvrent à des organisations très différentes les unes des autres, comme à Rio ou à Johannesburg, pourraient illustrer cette idée cosmopolitique ; mais une fois encore ce sont des événements et non des lieux pérennes, comme dans le cas des événements et lieux éphémères de la critique altermondialiste (Seattle, Gênes, Evian, Bombay, etc.).

Certains s'emploient à faire de la nature et de quelques régions ou sites naturels de tels lieux emblématiques de l'humanité. L'Amazonie ou l'Antarctique, à une échelle régionale, les sites naturels du Patrimoine Mondial de l'UNESCO à une échelle plus locale ont pu être présentés comme tels. Mais de quoi pourraient-ils être les emblèmes ? de l'humanité ? sans doute pas du moins pas sur le mode du Panthéon pour les Français, institution historique dont le statut est scellé par des rituels, ni sur le mode du Mont Royal pour les Montréalais, qui n'est emblème que parce qu'il est pratiqué et son image reproduite telle une signature. L'humanité ne peut pas se penser et se reconnaître comme telle par la pratique ou l'image de l'Amazonie ou de l'Antarctique, du moins pas avant qu'une convergence des représentations et des actions à leur égard n'intervienne aux autres coins de la planète. Or on sait les opinions plutôt indifférentes et les Etats peu soucieux de faire aboutir des conventions internationales qui les concernent. Paradoxalement si la nature peut être invoquée dans la construction d'un sentiment commun d'appartenance à l'humanité, c'est au travers des quelques catastrophes d'ampleur planétaire qui y plongent leurs racines. Le tsunami intervenu en décembre 2004 constitue peut être l'archétype d'une telle possibilité : un événement qui a touché des centaines de milliers de personnes originaires de quantité de régions du monde, un événement extrêmement médiatisé dont l'analyse tend à rappeler qu'en tant que phénomène naturel, il peut toucher tous les humains de façon analogue. Bien que l'on sache que les sociétés sont inégalement

protégées face à ce type d'aléa, sa nature même donne à imaginer, en miroir, la condition humaine prise dans sa généralité et son universalité².

L'expérience des Sites du Patrimoine Mondial

Arrêtons-nous maintenant aux Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Peut-on penser que chacun de ces sites est déjà ou deviendra à terme un lieu de condensation de l'humanité, à l'image des lieux de la nation ? C'est peu probable et cela pour plusieurs raisons. D'abord l'humanité ne constitue pas à ce jour une société, ni un collectif institué. Elle n'est dotée ni d'un projet commun, ni d'un récit commun, ni d'une vision du monde commune. Certains intellectuels comme Michel Serres (2006) ou Edgar Morin (2000) ont proposé de construire de tel mythes et de tels récits ; mais quand bien même ils seraient adoptés, on imagine qu'il leur faudrait du temps pour jouer le rôle qu'ils en attendent. Dans l'état actuel du monde du moins, l'humanité ne peut pas porter un projet patrimonial partagé car celui-ci requiert un collectif correspondant.

Ensuite parce que de fait, l'Unesco, bien consciente de cela, ne vise pas cet objectif. Les sites labellisés au titre des biens culturels ressortissent - c'est un pléonasme de le dire - de cultures particulières dont il s'agit de souligner la diversité et la richesse. En d'autres termes, si les lieux de condensation des Etats-Nations célèbrent l'unité et la cohésion du corps de la nation, les sites du Patrimoine mondial promeuvent la diversité et le respect mutuel des cultures de l'humanité. Au demeurant on notera que sur les 878 sites labellisés à ce jour, les lieux emblématiques des Etats-Nations ne sont pas très nombreux, alors même que les Etats sont par définition les interlocuteurs principaux de l'organisation. A défaut de preuve, on pourrait voir dans ce constat le signe qu'ils sont de nature fondamentalement différente.

Dès lors, on pourrait voir dans la labellisation du Patrimoine Mondial un souci de reconnaissance de la seule singularité des cultures autres que nationales (au sens de « mises au service de la rhétorique nationaliste »), indépendant donc de toute préoccupation cosmopolitique autre que l'acceptation universelle de cette reconnaissance. Mais alors on ferait peu de cas du fait qu'une telle procédure de labellisation requiert une expertise, et que cette dernière est porteuse d'universalité ou du moins d'une prétention à l'universalité. Car l'expertise requiert des critères qui eux se veulent universels - même si les analystes les plus critiques n'y voient que des critères occidentaux (Wilk, 1995) - et qui rendent les sites, aussi divers soient-ils, commensurables. La singularité d'un site du Patrimoine Mondial est donc jugée à l'aune d'un discours universaliste qui fixe tout à la fois les critères de la singularité et ceux de la valeur patrimoniale du site. Ici aussi joue ce que Nicholas Entrikin avait remarquablement bien analysé dans la compréhension qui est la nôtre de toute forme de lieu : "*the underlying tension between particularizing and universalizing discourses in the understanding of places*" (Entrikin, 1991, p 4).

Enfin la procédure de labellisation elle-même donne lieu à des stratégies et des conséquences extrêmement instructives pour la question traitée ici. Dans quantité de cas, les acteurs locaux et nationaux qui s'organisent pour soumettre une candidature ont bien identifié les avantages de la labellisation en termes de notoriété, de plus-value économique et touristique et d'impact sur la population locale, comme dans le cas des projets urbains. Et l'annonce du succès d'une candidature est désormais largement médiatisée et suivie de festivités diverses promptes à réchauffer les sentiments de fierté et de cohésion régionale ou nationale. Un exemple parmi d'autres³ : Le vignoble de Lavaux est un superbe ensemble de terrasses courant sur le flanc nord du lac Léman à l'est de

² J'ai proposé une telle analyse de cet événement et de son écho médiatique dans « Le tsunami de l'Océan Indien : la première catastrophe naturelle mondialisée ? », Le Temps (Genève), le 5 janvier 2005 et Le Soir (Bruxelles), le 6 janvier 2005.

³ On commence à disposer de monographies nombreuses expliquant comment un lieu a acquis le statut de site du Patrimoine Mondial : notamment pour Lima (Seppänen, 1999), Karlskrona (Turtinen, 2000)

Lausanne. Dès les années 1970, il a été le théâtre de luttes acharnées entre les partisans de sa conservation, au début une simple poignée de militants écologistes, et ceux qui souhaitent tirer avantage de la plus-value foncière du site. Une fois protégé au titre du droit fédéral, il a été proposé par la Suisse au Comité du patrimoine mondial et labellisé en juillet 2007. L'annonce a été répercutée avec enthousiasme par la presse régionale qui donnait écho aux motifs de satisfaction les plus divers : la plus value économique pour le tourisme et le vignoble lui-même, la garantie d'une qualité paysagère durable, la réussite rendue possible par le dépassement des clivages politiques locaux, et, par-dessus tout, un sentiment de fierté considérable procuré par une reconnaissance internationale.

Certes cet exemple n'est pas représentatif de l'écho reçu par l'ensemble des dossiers retenus. Dans certains cas, les décisions de l'Unesco suscitent la controverse, comme au Royaume Uni quand le site houiller de Blaenavon, au pays de Galles, a été retenu au même titre que, quelques années plus tôt, des sites paysagers consacrés par la patrimonialisation nationale. Dans d'autres cas encore, les décisions passent inaperçues. Mais l'exemple de Lavaux n'est pas isolé : lors des désignations de 2007 et 2008, de semblables célébrations ont été observées à Bordeaux, Sydney, Mexico, etc., tous lauréats pour un de leurs quartiers ou bâtiments.

C'est peut être cet aspect de la labellisation du Patrimoine mondial qui constitue le caractère le plus remarquable des lieux emblématiques de la mondialité et la source de différence la plus marquée avec les lieux emblématiques des Etats-Nations. Les premiers s'inscrivent dans une pluralité d'échelles géographiques et sociales alors que les seconds sont mis au service principal sinon exclusif de la nation. Et en poussant l'observation et le raisonnement un peu plus loin, on est tenté de penser qu'il en est ainsi de quantité de lieux de l'imaginaire post-national.

Des lieux du monde ou des lieux inscrits dans la pluralité des échelles du monde ?

Le musée Guggenheim à Bilbao constitue une illustration intéressante de la pluralité des échelles de référence et d'action dans la promotion des lieux emblématiques. Depuis 1997, le bâtiment du Guggenheim Bilbao est dans toutes les mémoires : tout en étant conforme aux principes de l'architecture de Frank Gehry, il dépasse toutes les autres réalisations de l'architecte états-unien par son ampleur. Il fonctionne désormais comme un emblème pour la plus grande ville basque qui n'en avait pas de notoire. La réalisation de ce projet résulte du couplage des intérêts de deux acteurs principaux qui, bien que dotés de stratégies spatiales très différentes, ont pu se rencontrer sur les rives du Nervión : la fondation Guggenheim, basée à New York, en situation financière difficile dans les années 1980, choisit, sous l'impulsion d'un nouveau directeur, de promouvoir son nom comme une marque, de le vendre à des villes soucieuses d'investir dans l'art moderne et de mettre à disposition une collection sous-exploitée à New York. Le gouvernement basque, entre les mains du Parti Nationaliste Basque, fidèle à sa double stratégie autonomiste et libérale, accepte de financer le projet Guggenheim à la fois parce qu'il peut tirer le développement économique de la ville, faire la preuve de sa modernité et attester de la liberté de manœuvre politique et financière de la province (McNeill, 2000). Cette initiative, très critiquée localement par ceux qui y voient un signe de l'impérialisme culturel de la Fondation et de l'indifférence du gouvernement à l'égard de la production artistique basque, scelle la possibilité nouvelle d'un couplage entre des stratégies politiques locales d'édification de lieux emblématiques et des stratégies mondiales de l'économie culturelle. A côté de cette initiative, le jardin de pierres d'Edimbourg, pourtant plus récent encore, semble d'un autre âge.

Si exceptionnel qu'il ait paraître en son temps, l'exemple de Guggenheim Bilbao semble, avec le recul, assez représentatif d'une tendance à fabriquer les lieux et les événements de la ville contemporaine par une articulation des échelles géographiques et des niveaux institutionnels. Désormais, le lieu emblématique ne surgit plus de la seule émergence, idiosyncrasique, de son environnement, ni de l'initiative d'un seul opérateur. Ainsi, tout au long des trente dernières années,

la ville de Lille a-t-elle initié ou contribué à plusieurs initiatives qui attestent de ces nouvelles formes de mobilisation des échelles : ville périphérique du territoire français, aucun de ses lieux n'a jamais été traité comme un lieu de condensation nationale ; dans les années 1990, elle obtient de l'Etat français de devenir un des principaux carrefours ferroviaires de l'Europe de l'ouest ; en 2004, elle est capitale européenne de la culture ; en 2006, elle organise un événement culturel baptisé « Bombaysers de Lille 3000 » qui joue délibérément du couplage incongru entre un immense défilé d'acteurs et danseurs venus d'Inde et le paysage urbain d'une ville flamande ; et durant l'ensemble de cette période, le principal rituel idiosyncrasique lillois, la Braderie de septembre, d'origine parfaitement locale, est devenu un immense événement touristique où les Lillois jouent à être Lillois (Garnier, 2008). Les lieux publics et les temporalités événementielles de Lille ont été tour à tour repositionnés à des échelles susceptibles de leur garantir une visibilité, et d'en renouveler le sens.

Les lieux de condensation, bien que motivés par les seules temporalités mythiques et symboliques, changent de nature et d'inscription. S'ils se maintiennent au cœur vibrant des nations d'autrefois, ils surgissent aussi, différents, là où de nouvelles nations s'affirment. S'ils font (encore ?) défaut à l'échelle planétaire, ils se multiplient dans des villes et des régions avides d'ancrage et de mondialisation, sous la forme de signes à signification variable. Mais dans la plupart de cas, leurs caractéristiques ont changé, bien davantage que leur référent.

Anderson, B. (1983). *Imagined Communities, Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London, Verso.

Atkinson, D. and D. Cosgrove (2004). "Urban Rhetoric and Embodied Identities: City, Nation, and Empire at the Vittorio Emanuele II Monument in Rome, 1870–1945." *Annals of the Association of American Geographers* 88(1): 28 - 49.

Berthoud, G., B. Crettaz, et al., Eds. (1991). *Vache d'utopie*. Geneve, Slatkine.

Debarbieux, B. (1995). "Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique." *L'Espace Géographique*: 97-112.

Debarbieux, B. (1996). "Le lieu, fragment et symbole du territoire." *Espaces et Sociétés*: 13-36.

Debarbieux, B. and C. Marois (1997). "Le Mont Royal: forme naturelle, paysage et territorialités urbaines." *Cahiers de Géographie du Québec* 41: 171-197.

Debarbieux, B. and C. Perraton (1998). "Le parc, la norme et l'usage: le parc du Mont-Royal ou l'expression de la pluralité des cultures à Montréal." *Géographie et Cultures*(26): 109-127.

di Méo, G., Ed. (2001). *La géographie en fêtes*. Paris, OPHRYS.

Entrikin, J. N. (1991). *The betweenness of place; towards a geography of modernity*. Baltimore, John Hopkins University Press.

Garnier, J.-P. (2008). "Scénographies pour un simulacre : l'espace public réenchanté." *Espaces et Sociétés* 134: 67-82.

Jackson, J. B. (1994). *A sense of place, a sense of time*, Yale University Press

McNeill, D. (2000). "McGuggenisation? National identity and globalisation in the Basque country" *Political Geography* 19(4): 473-494

Monnet, J. (1993). *La ville et son double: images et usages du centre: la parabole de Mexico*. Paris, Nathan.

Morin, E. (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris, Seuil.

Nora, P., Ed. (1984-1992). *Les Lieux de mémoire*. Paris, Gallimard

Osborne, B. S. (2001). "Landscapes, Memory, Monuments, and Commemoration : Putting Identity in its Place." *Études ethniques au Canada* xxxiii(3).

Schama, S. (1995). *Landscape and Memory*. New York, Alfred A. Knopf.

Seppänen, Maaria, 1999, *Global scale, local place? The making of the historic centre of Lima into a world heritage site*. Helsinki: Institute of Development Studies, University of Helsinki.

Serres, M. (2006). *Récits d'humanisme*, Ed. Le Pommier.

- Turtinen, J. (2000). *Globalising Heritage – On UNESCO and the Transnational Construction of a World Heritage*. S. R. serie. Stockholm. 12.
- Walter, F. (2004). *Les figures paysagères de la nation*. Paris, EHESS.
- Wilk, R. (1995). *Learning to be local in Belize: Global systems of common difference. Worlds Apart. Modernity through the prism of the local*. D. Miller. London, Routledge: 110-133.
- Zelinsky, W. (1988). *Nation into State: The Shifting Symbolic Foundations of the American Nationalism*. Chapel Hill, North Carolina University Press.